



Bientôt des changements importants !

Bonjour à tous et toutes,

Comme vous le savez déjà, nous vivons dans un monde de changements et votre fabrique ne fait pas exception à la règle. À l'été 2023, il y a eu le départ de l'abbé Jean-Baptiste et celui de notre organiste Simon Deschênes qui, en raison de la mise en place des messes de 10 h 30, ne pouvait plus respecter ses engagements envers d'autres paroisses. Ainsi, la diminution des prêtres du diocèse et celle des organistes nous a rattrapé.

Pour permettre à Simon de revenir à St-Anaclet, nous avons demandé de replacer la messe du dimanche à 10 h 00, ce qui serait effectif dès le mois de décembre. Ceci affecte également les autres paroisses jumelées avec Saint-Anaclet. Lorsque notre messe du dimanche était à 10 h 30, cela permettait au prêtre de présider une autre messe à 9 h 00 dans une autre paroisse avant la nôtre. En raison du retour à la messe de 10 h 00, cela ne sera plus possible et on devra réduire le nombre de messes à une seule par mois, du moins pour certains mois.

De plus, comme l'an passé, l'assemblée de fabrique envisage de réduire le chauffage au minimum pour l'hiver. Donc, dès le 1^{er} janvier 2024, l'église ne sera ouverte que pour les messes dominicales et il n'y aura pas de célébrations de la parole jusqu'à Pâques le 31 mars. D'autres changements organisationnels sont également à prévoir. Vous pouvez en prendre connaissance dans le texte précédent le mot de l'abbé Guerrier, notre nouveau prêtre modérateur.

Maurice Lepage, président

Célébrations de novembre 2023



Dimanche	le 05 novembre 2023	10 h 30	- Feu Aimé Pineau et Louise D'Amours par Marie et Normand-Alain Pineau - Feu Rosaire Lepage par M. Yvon Lepage - Feu Claudette McIntyre par Mme Marie-Paule Perreault et la famille
Mercredi	le 08 novembre 2023	16 h 30	- Feu Gemma Fournier Vignola par la succession
	Pavillon l'Héritage		
Dimanche	le 12 novembre 2023	10 h 30	- Célébration de la parole
Dimanche	le 19 novembre 2023	10 h 30	- Célébration de la parole
Dimanche	le 26 novembre 2023	10 h 30	- Feu Charles, Fernand et Cécile Lavoie par M. Raymond-Marie Lavoie - Feu Béatrice Lavoie par Mme Martine Bérubé - Feu Marie-Rose et Léopold Gauthier par Mme Rachel et M. Gaston Gauthier - Feu Fernande Bouffard (5e anniversaire) par la famille

Les lampes du sanctuaire de novembre 2023



05 novembre 2023	- aux intentions de Mme Lisette Canuel
12 novembre 2023	- aux intentions de Mme Marielle Poirier
19 novembre 2023	- aux intentions de Mme Jeannine Fournier
26 novembre 2023	- aux intentions de Mme Gisèle Gobeil et la famille

N.B.: Prendre note qu'en date du 26 novembre 2023, **il ne reste que deux lampes en banque**. Nous vous invitons à nous contacter pour approvisionner celle-ci. Merci

Réjeanne et Réal

Vos offrandes



17 sept. 2023	275,55 \$	24 sept. 2023	152,60 \$	1er oct. 2023	134,65 \$	
08 oct. 2023	272,85 \$	<i>Merci de votre générosité</i>				

Bienvenue aux nouveaux baptisés



Éliane Roy, fille de Christelle Auclair Savard et de Simon Roy, baptisée le 8 octobre 2023.

Félicitations aux heureux parents!

À vos prières



- Mme Angéline Gendron Gagnon, épouse de feu Rolland Gagnon, décédée le 14 août 2023
- M. Léo Gagnon, fils de feu Émile Gagnon et de Aurore Robillard, décédé le 26 août 2023
- M. Berthier Malenfant, époux de Mme Audette Pelletier, décédé le 31 août 2023
- Mme Adéline Lapointe, épouse de M. Léonard Godin, décédée le 15 septembre 2023
- M. Richard Ouellet, fils de feu Gilbert Ouellet et de Jeannine Lavoie, décédé le 1er octobre 2023
- M. Georges-Henri Hudon, époux de Mme Eugénie Gagné, décédé le 1er octobre 2023

Aux familles éprouvées, nos plus sincères condoléances.

Changements organisationnels à votre fabrique



Bonjour à tous et toutes,

Après plusieurs mandats à titre de président de la fabrique, je vous annonce officiellement que je tirerai ma révérence en fin d'année. Après plus de quinze ans comme marguillier et plus de treize ans comme président, il est temps que de nouvelles personnes prennent la relève. Je n'ai plus la santé ni l'énergie pour assumer cette fonction de façon convenable et je me dois de penser un peu à moi.

Par la même occasion, je vous annonce que M. Marc-André Gagné m'a déjà annoncé son départ à titre de personne ressource à l'entretien des terrains, de l'église et de la Salle Réal-Lamontagne. Nous lui devons une fière chandelle pour avoir pris la relève de M. Jean-Luc St-Onge, à qui nous devons aussi tous nos remerciements pour avoir œuvré longtemps dans ce rôle très important. Dans les quinze dernières années, ces deux personnes se sont investies pour garder les lieux propres et accueillants. De plus, le passage à travers la pandémie de la COVID a grugé bien des énergies des gens en place et, aujourd'hui, on en ressent les effets.

Comme le départ de deux personnes assez impliquées est lourd de conséquences pour le futur, M. Gagné et moi-même allons assurer un suivi avec la relève, s'il y en a, pour au moins un an dans le cas de M. Gagné. De mon côté, je poursuivrai la tenue de comptabilité de la fabrique et la gestion du cimetière pour une période d'environ deux (2) ans, ceci par souci d'assurer une relève fonctionnelle et d'assister Mme Gaétane Lavoie qui, depuis déjà longtemps, fait aussi un travail remarquable. À défaut de trouver des personnes qui accepteraient de s'impliquer, nous n'aurons d'autres choix que d'envisager un transfert du cimetière au Mausolée St-Germain ou au Jardin commémoratif de Rimouski, à l'instar de Bic et St-Fabien. Pour ce qui est de la fabrique, le transfert du cimetière à un tiers risque de sonner le glas de la paroisse, car sans le cimetière, les revenus seront insuffisants pour garder la paroisse fonctionnelle. Une fusion avec Marie-Élisabeth de Rimouski devra être envisagée à court ou moyen terme.

J'espère que des gens de St-Anaclet prendront ce message au sérieux et s'impliqueront pour assurer la continuité. Je remercie toute la population pour ces années où on a fait confiance à l'équipe en place.

Maurice Lepage, président

Élection des marguilliers (ères)



La date pour le remplacement des marguilliers (ères) sortants (es) n'est pas encore fixée, mais nous savons déjà que nous avons 3 postes à combler au niveau de l'assemblée de fabrique. Mme Camille Lévesque termine un second mandat de trois (3) ans et n'est donc plus rééligible et M. Yvan Coté termine un mandat de trois (3) ans mais est rééligible pour un autre trois (3) ans. Nous devons aussi pourvoir le poste de M. Richard Ouellet, décédé le 1^{er} octobre 2023 à la suite d'un cancer fulgurant. La date pour l'élection vous sera communiquée dans le feuillet de décembre 2023. Nous faisons appel à vous tous et toutes pour aider à trouver des personnes prêtes à s'impliquer pour assurer la suite de notre paroisse.

Relève à la maintenance des bâtiments et du cimetière



Le départ de M. Gagné qui a assuré la suite de M. St-Onge à titre de responsable de l'entretien nous oblige à trouver une ou des personnes qui désirent s'impliquer pour assurer la continuité des opérations de l'église, la salle Réal Lamontagne, le presbytère et du cimetière. La fabrique recherche des bénévoles. Nous compensons les frais de déplacement et certaines activités faites ponctuellement comme l'entretien de la salle après les locations et les activités d'inhumation au cimetière. Pour l'entretien des terrains, la fabrique assume les dépenses reliées à la tonte des pelouses (essence, huile et réparations si requises) et cherche des gens capables d'opérer l'équipement et d'en faire la maintenance de base. Toutes les personnes intéressées à s'impliquer et qui auraient besoin de plus de détails sont invitées à contacter un membre de l'assemblée de fabrique.

Maurice Lepage, pour l'assemblée de fabrique

Mot du prêtre modérateur



Frères et sœurs bien-aimés-es,

Fêter tous les saints, c'est-à-dire ceux connus et inconnus en une même célébration, c'est regarder ceux qui possèdent déjà l'héritage de la gloire éternelle en tant que modèles, parce que, pécheurs comme chacun d'entre nous, ils ont accepté de se laisser rencontrer par Jésus, à travers leurs désirs, leurs faiblesses, leurs souffrances, voire leurs détresses. Quelque part, cette fête nous rejoint aujourd'hui et réjouit le cœur, car elle nous offre l'opportunité de célébrer aux côtés des saints officiellement reconnus par l'Église, les saints et saintes de nos familles étant peut-être des grands-parents, parents, frères, sœurs... nous précédant dans le Royaume. Pas un seul d'entre nous qui n'ait des saints dans sa généalogie. Qu'il le sache ou non. Voilà une certitude absolue!

Qu'en est-il à présent de la commémoration des fidèles défunts?

Disons, qu'elle ne consiste pas à fêter les morts, mais des vivants, car ceux qui sont passés sur l'autre rive sont aussi, et davantage vivants que nous, sinon l'Église ne leur penserait même pas. Jésus n'y a-t-il pas dit pourquoi chercher parmi les morts celui qui est vivant (Lc24, 5)? Et, pour signifier cette réalité, on dépose sur les tombes de nos défunts des fleurs, des bougies allumées et surtout on applique pour eux la messe, au cas où ils seraient dans le purgatoire pour qu'ils entrent au ciel, et s'ils le sont déjà, qu'ils aillent de gloire en gloire.

En ces jours saints des 1^{er} et 2 novembre, ma tâche pastorale m'incombe à vous appeler à prier avec ferveur l'Église triomphante pour nos défunts et surtout à leur offrir le suffrage eucharistique dans la foi qu'ils recevront près de Dieu le repos éternel. Sainte Monique disait, à propos : « Enterrez mon corps n'importe où! Ne vous troublez pour lui d'aucun souci! Tout ce que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur où que vous soyez. Le concile Vatican II l'atteste dans *Gaudius et Spes* n° 18, 2, lorsqu'il stipule: « La foi (...) nous offre la possibilité d'une communion dans le Christ avec nos frères bien-aimés qui sont déjà morts, en nous donnant l'espérance qu'ils ont trouvé près de Dieu la véritable vie.»

Bonne fête de la Toussaint! Bonne prière pour nos fidèles défunts!

Pierre Guerrier, Prêtre

Pour toutes informations concernant votre fabrique, consultez notre site web :

<http://paroissestanaclet.com/informations/>

ou notre site facebook :

<https://facebook.com/Paroisse.de.St.Anaclet>

De plus, nous vous invitons à les consulter pour les horaires des messes et le feuillet paroissial. Une multitude de sujets ont été placés sur ces sites pour vous tenir informés sur les services offerts par la fabrique.

Horaire du bureau de la fabrique:

Nous tenons à vous rappeler que le bureau de la fabrique est ouvert les mercredis en après-midi de 13 h à 16 h. **Nous avons toujours besoin de bénévoles** pour aider l'équipe en place de plus en plus restreinte. Si vous avez quelque disponibilité, nous serions heureux de vous accueillir dans l'équipe.

